



A tous les élèves qui pratiquent l'accordéon

Chers Elèves, Chers Parents,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous faisons parvenir différentes informations concernant les activités des accordéonistes du CO de la Gruyère.

Le CO de la Gruyère offre aux élèves la possibilité d'approfondir leurs connaissances musicales et artistiques en prenant part à l'élaboration de projets musicaux. Cette démarche apporte à tous nos musiciens une approche contribuant ainsi autant à un enrichissement théorique que pratique.

Les accordéonistes ont donc l'opportunité de former une équipe qui leur permettra de travailler un répertoire varié et adapté au travail de groupe de petite à grande envergure. Ils auront également la possibilité d'intégrer l'Ensemble instrumental du CO de la Gruyère pour une partie de leur répertoire, ce qui représente également une magnifique découverte !

CONDITIONS - ORGANISATION

LA PARTICIPATION A UNE FORMATION MUSICALE SIGNIFIE QUE L'ELEVE SUIVRA SON COURS DE MUSIQUE A TRAVERS LES ACTIVITES DE CELLE-CI. ELLE REPRESENTE LE COURS DE MUSIQUE.

Toutes les répétitions et toutes les prestations sont donc **obligatoires**. Les répétitions ont lieu **toutes les deux semaines**, ceci afin d'éviter le transport d'instrument chaque semaine. Elles auront lieu **le jeudi de 16h00 à 17h40**. Le lieu de répétition sera défini en fonction des inscriptions. Les transports nécessaires seront organisés par le CO.

PRESTATIONS PREVUES A CE JOUR

- fêtes internes de notre école (Noël, clôtures, journées musicales, ...)
- jeudi **7 décembre 2023** : Marché de Noël à Bulle
- vendredi **17 mai 2024** : Giron des musiques de la Gruyère à Riaz uniquement devant le jury aux environs de 18h00
- samedi **8-9 juin 2024** : Fête cantonale des jeunes musiciens fribourgeois à Corpataux horaires à définir. Les élèves ne seront pas mobilisés les deux jours complets. Les horaires ne sont pas définis.
- Nous aurons également la possibilité de travailler lors de journées musicales qui auront lieu sur le temps scolaire le **lundi 27 novembre 2023 et le mardi 16 avril mai 2024**.
- Veuillez noter qu'il ne sera pas accordé de jour Joker sur un jour de prestation ou de répétition générale. Je vous remercie pour votre compréhension.

INSCRIPTIONS

1. Remplir le questionnaire sur le site du CO : Activités/Ensembles musicaux/Les Accordéonistes
2. Rendre le coupon d'inscription signé par les parents et par l'élève au professeur de musique de sa classe au début du deuxième cours de musique.

DELAÏ : Jeudi 7 SEPTEMBRE

SEANCES D'INFORMATION

Tous les élèves intéressés à participer à ce groupe se rendent aux séances d'organisation comme suit :

CO La Tour-de-Trême : Mardi 5 septembre, 09h35, Salle 2.18

CO Bulle : Lundi 4 septembre, 09h50, Salle Mu1

CO Riaz : Mardi 5 septembre, 16h00, Salle MU1

1ère REPETITION : JEUDI 14 SEPTEMBRE

Je me réjouis de passer d'excellents moments musicaux en votre compagnie et reste à votre entière disposition en cas d'éventuelles questions de votre part.

Je vous présente, chers Parents et chers Elèves, mes plus cordiales salutations.



Lionel Chapuis
079/220 62 29

ET VIVE LA MUSIQUE !!!

DOCUMENT A RENDRE AU MAÎTRE DE MUSIQUE DE SA PROPRE CLASSE AU
DEBUT DU 2EME COURS DE MUSIQUE, LES ELEVES INSCRITS SE RENDRONT
ENSUITE A L'ETUDE

ACCORDEONISTES DU CO DE LA GRUYERE

INSCRIPTION - SIGNATURES

A L'ATTENTION DES PARENTS ET DES ELEVES :

NOUS CERTIFIONS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES INFORMATIONS CONCERNANT L'ENSEMBLE
D'ACCORDEONISTES DU CO ET ATTESTONS QUE NOTRE FILS/FILLE PARTICIPERA DURANT CETTE ANNEE SCOLAIRE
AUX ACTIVITES DE CET ENSEMBLE.

Nom :

Prénom :

CO et classe :

Lieu et date :

Signature de l'élève :

Signature des parents :

- L'inscription deviendra effective :
 1. En rendant ce document signé par les parents et l'élève
 2. En répondant au questionnaire sur le site du CO
- Les élèves qui ne peuvent pas venir à la séance d'informations sont priés de l'indiquer ci-dessous :

.....

DELAJ D'INSCRIPTION : JEUDI 7 SEPTEMBRE